

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 21 septembre 2022

Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 21 septembre 2022

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 30 septembre 2022

POLITIQUE A05 Patrimoine culturel

MUSEE DEPARTEMENTAL MAURICE DENIS ADAPTATION DES HORAIRES D'OUVERTURE

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de Mme Joséphine Kollmannsberger

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-CD-9-6417.1 en date du 1^{er} juillet 2021 portant délégation d'attributions du Conseil départemental à la Commission permanente,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Considérant qu'il y a lieu de mettre en place de nouveaux horaires d'ouverture du Musée départemental Maurice Denis, afin de les adapter à sa fréquentation et à ses effectifs,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve les jours et horaires d'ouverture suivants pour le Musée départemental Maurice Denis :

- du mardi au samedi : de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- le dimanche : de 10h30 à 18h
- fermetures annuelles : les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

Précise que ces nouvelles dispositions s'appliqueront à compter du mois de septembre 2022.

Dit que la présente délibération est sans incidence financière.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

COMMISSION PERMANENTE

2022-CP-7826

Séance du vendredi 30 septembre 2022

MUSEE DEPARTEMENTAL MAURICE DENIS ADAPTATION DES HORAIRES D'OUVERTURE

Délibération

Président de la séance : Monsieur Bédier Pierre

Secrétaire :

Votent POUR (33) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Geoffroy Bax de Keating, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Laurence Boularan, Nicole Bristol, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Richard Delepierre, Clarisse Demont, Gwendoline Desforgues, Sylvie D'Esteve, Fabienne Deveze, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Grégory Garestier, Marc Herz, Suzanne Jaunet, Joséphine Kollmannsberger, Olivier Lebrun, Guy Muller, Nathalie Pereira, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Patrick Stefanini, Stéphanie Theyre, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés : Sonia Brau, Laurent Brosse, Bertrand Coquard, Eric Dumoulin, Josette Jean, Lorrain Merckaert, Karl Olive, Arnaud Pericard, Jean-François Raynal.

Affichage le : 6 octobre 2022

Transmission préfecture le : 4 octobre 2022

AR Préfecture :

N° : 078-227806460-20220930-lmc1133468-DE-1-1

Du : 4 octobre 2022

Délibération exécutoire le : 6 octobre 2022